



Powering Business Worldwide

Le code d'éthique

Eaton exige que tous les administrateurs, membres de la direction et employés d'Eaton, de ses filiales et de ses sociétés apparentées (« Eaton »), respectent les principes fondamentaux de la conduite éthique décrite ci-après dans l'exercice de leurs fonctions.

1. Obéissance à la loi – Nous nous soumettons et obéissons à la loi et aux réglementations régissant nos activités à travers le monde.

2. Intégrité dans l'enregistrement et la publication de nos résultats financiers – Nous maintenons comme il se doit des enregistrements financiers et commerciaux exacts et complets, et communiquons des résultats financiers et autres renseignements significatifs justes, exacts et compréhensibles, présentés dans leur totalité et en temps voulu. Nous avons mis au point un système de contrôle interne conçu pour préserver l'intégrité de nos enregistrements et informations.

3. Respect des droits de la personne – Nous respectons les droits de la personne et exigeons de nos fournisseurs de faire de même.

4. Garantie de qualité – Nous nous engageons à produire des produits et des services de qualité.

5. Ethique et concurrence – Nous acquérons notre avantage concurrentiel par le biais de performances supérieures. Nous nous abstenons de recourir à toute pratique immorale ou illégale.

6. Respect de la diversité et des pratiques d'équité en matière d'emploi – Nous nous engageons à respecter la diversité culturelle de notre main-d'œuvre, ceci par le respect de pratiques fournissant à tous les employés un accès et un traitement équitables basés sur le mérite. Nous ne tolérons ni harcèlement ni discrimination sur le lieu de travail.

7. Conflits d'intérêts – Nous évitons les rapports et les attitudes pouvant compromettre le jugement ou créer des conflits réels ou apparents entre nos intérêts personnels et notre loyauté envers Eaton. Nous n'utilisons pas notre position chez Eaton pour obtenir des avantages injustifiés au profit d'autrui ou de nous-mêmes. Nous ne nous engageons pas dans des activités ou dans des relations qui entrent en concurrence avec Eaton.



Powering Business Worldwide

8. Protection des biens et informations – Nous faisons usage de la propriété, des informations et des ressources d'Eaton aux seules fins commerciales d'Eaton et dans le cadre exclusif de leur utilisation autorisée. Nous maintenons comme il se doit la confidentialité des informations et des données relatives aux employés nous étant confiées par Eaton ou par d'autres.

9. Intégrité – Nous n'offrons, ni n'acceptons, aucun pot-de-vin, dessous-de-table ou cadeau ou invitation inapproprié(e). Nous nous engageons dans des pratiques commerciales conformes à notre éthique et à nos valeurs.

10. Ventes aux gouvernements – Nous nous conformons aux lois et réglementations spéciales s'appliquant aux contrats passés avec les gouvernements et aux relations avec le personnel gouvernemental.

11. Contributions politiques – Nous ne versons aucune contribution au nom d'Eaton à quelque candidat ou parti politique que ce soit, même dans un cadre autorisé par la loi.

12. Environnement, santé et sécurité – Nous nous engageons à être un leader au niveau mondial en matière de préservation de la santé et de la sécurité de nos employés et de protection de l'environnement.

Signalement– Selon la législation locale, quiconque peut signaler, ouvertement ou anonymement, tout fait jugé non éthique ou toute infraction de nature légale, concrète ou potentielle, y compris en matière de comptabilité, de finance, de fiscalité ou de lutte contre la corruption, au service Ethics and Compliance. La confidentialité est maintenue autant que possible, dans la mesure où elle n'entrave pas la conduite d'une enquête appropriée.

Ces signalements peuvent être faits par voie postale, par courriel ou par téléphone, comme indiqué ci-dessous :

Courrier -

Envoyez un courrier à
SVP, Ethics and
Compliance Eaton
1000 Eaton Boulevard
Cleveland, Ohio 44122 USA

Courriel -

Envoyez un courriel à Ethics@eaton.com, ou utilisez les formulaires en ligne sur le site Internet Global Ethics accessible via JOE (intranet d'Eaton) ou sur le site Internet externe d'Eaton.



Powering Business Worldwide

Téléphone -

Contactez le service d'assistance Ethics and Financial Integrity Help Line au 800.433.2774 depuis les Etats-Unis ou le Canada. Depuis tout autre pays, composez le numéro indiqué sur votre affiche Ethique locale ou sur le site Internet Global Ethics sur JOE. Ce numéro est gratuit. Une réponse 24h/24 et 7j/7 est assurée dans de nombreuses langues.

Aide multilingue -

Si vous préférez, vous pouvez rédiger votre rapport dans votre langue maternelle et l'envoyer par courrier ou par courriel à l'une des adresses indiquées ci-dessus ; nous nous chargerons de traduire votre rapport.

Eaton n'autorisera aucune mesure de représailles à l'encontre de tout employé ayant signalé un problème de nature éthique, légal ou financier, et ne prendra aucune mesure disciplinaire à l'encontre de tout employé ayant communiqué un tel rapport de bonne foi.

Responsabilité personnelle

Tout administrateur, membre de la direction ou employé d'Eaton a la responsabilité personnelle de lire, de connaître et de respecter les principes contenus dans le présent code d'éthique. Selon la législation locale, le respect de ces principes est une condition d'emploi, et tout manquement à cet égard pourra donner lieu à des mesures disciplinaires – pouvant aller jusqu'au congédiement.

Le conseil d'administration déterminera, ou nommera les cadres de direction aptes à déterminer, les actions devant être prises en cas d'infraction au Code d'éthique. Ces actions seront raisonnablement conçues pour décourager les infractions et promouvoir la redevabilité de chacun en matière d'adhésion au Code d'éthique.

Selon la législation locale, tout membre de la direction, administrateur ou employé d'Eaton est tenu de porter à l'attention d'Eaton toute activité qui à son avis serait en infraction avec ces principes. Ces signalements peuvent être adressés soit au supérieur hiérarchique ou à un autre membre de la direction, soit au bureau Ethics and Compliance comme noté plus haut. Toute infraction potentielle pourra également être signalée soit au président du Comité d'audit (Audit Committee) ou du Comité de direction (Governance Committee) du conseil d'administration, soit directement à l'ensemble du conseil d'administration, par e-mail à l'attention du Vice-Président du bureau Ethics and Compliance, qui transmettra le rapport.